Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 14 (1885)

Heft: 7

Rubrik: Conférence des instituteurs de la Sarine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONFÉRENCE DES INSTITUTEURS DE LA SARINE

Les instituteurs du district de la Sarine ont eu, mercredi 10 juin, à l'école des garçons leur conférence du printemps. Elle promettait d'être d'autant plus intéressante que la question de l'enseignement professionnel devait y être discutée.

M. Ant. Collaud lit son excellent rapport sur cette question : « Qu'entendez-vous par éducation professionnelle et quelle est la tâche qui incombe à l'école primaire à cet égard ? »

Le rapporteur a reçu pour faire son travail 33 travaux formant un total de 315 pages in 4°.

Voici les conclusions proposées par M. Collaud :

1. L'éducation professionnelle consiste dans la préparation éloignée de l'enfant à sa vocation future.

2. La tâche qui incombe à l'école primaire est de :

a) Inspirer aux élèves le goût du travail ;
b) Faire aimer les travaux champêtres aux élèves de la campagne ;
c) Diriger le goût des élèves de la ville qui ne se destinent pas aux carrières libérales, vers les professions industrielles et commerciales ;
d) Encourager les vocations particulières sérieuses ;
e) Donner à l'enseignement une tendance agricole dans les campagnes et industrielle dans les villes.
f) Demander à l'autorité supérieure compétente que les livres de lecture des degrés moyen et supérieur soient rédigés dans ce sens ;
g) Encourager l'arboriculture, l'apiculture, la culture maraîchère et l'établissement d'une pépinière dans le voisinage immédiat de chaque école ;
h) Encourager la fondation des bibliothèques scolaires communales et fonder, dans chaque école, avec l'aide des élèves, un musée scolaire.
i) Donner de fréquentes leçons de choses bien préparées ; dans ce but, profiter de toutes les branches d'enseignement.

3. L'introduction des travaux manuels à la campagne n'est pas reconnue nécessaire.

4. L'établissement des cours professionnels dans les villes est vivement à désirer et recommandé, mais ces cours doivent être indépendants de l'école primaire, et l'enseignement donné par des spécialistes.

La discussion qui a suivi la lecture du rapport et des conclusions n'a porté que sur des détails. Nous avons pu apprendre que plusieurs instituteurs n'ont pas de jardin ou se contentent d'une rétribution minime lorsqu'ils osent la réclamer aux communes, — que d'autres ont bien un petit jardin, mais situé à cinq ou dix minutes de l'école, au milieu des parcelles communales, — que d'autres enfin ont un jardin, mais, loin de le travailler eux-mêmes, ils le louent à des tiers. Quant aux pépinières, il n'en existe nulle part. Voilà pourquoi plusieurs instituteurs ont demandé un cours spécial à Hauterive, pendant les vacances des élèves de l'école normale.

Il est recommandé aux instituteurs de donner, dans leurs villages ou dans quelques centres de la campagne, des conférences le dimanche après vêpres ou le soir. Il y serait traité des questions intéressant direc-

tement les agriculteurs et dont ceux-ci seront très heureux de faire leur profit. Ce sera là aussi un moyen d'enseignement professionnel.

Avant de terminer, M. l'inspecteur adresse quelques avis.

1. Il recommande à quelques instituteurs de faire en sorte d'acquérir l'amitié de leurs élèves, et d'entretenir de bonnes relations avec les parents ; de se montrer sévères lorsqu'il s'agit de permissions.

2. Les leçons de chant ne sont pas données régulièrement dans quelques écoles. Pourquoi ne commencerait-on pas et ne finirait-on pas la classe quelquefois par un chant patriotique ou religieux ? Devons-nous craindre de faire chez nous ce qui se fait ailleurs ?

3. Le compte rendu de la lecture doit être absolument libre au cours supérieur; au cours moyen, on peut accepter un compte-rendu fait par questions et réponses.

4. La correction des cahiers de devoirs et de compositions par le maître laisse à désirer. Il faut être vigilant, sinon les fautes d'orthographe sont toujours là lorsque le maître ne rend pas son élève attentif.

5. L'art. 34 de la loi oblige l'instituteur à surveiller ses élèves non seulement à l'école et à l'église, mais partout.

6. Les autorités scolaires ne peuvent accepter de l'instituteur un rapport mensuel abrégé. Il faut absolument remplir toutes les rubriques, âge, etc., indiquer *toutes* les absences de *tous* les élèves. L'instituteur est obligé d'inscrire toutes les absences légitimes ou non. En ne faisant pas son devoir il se rend gravement coupable devant la loi et peut s'attirer des désagréments très sérieux.

7. L'écriture est généralement faible. « La forme et la régularité des lettres de l'alphabet sont, dans la construction du mot, ce que les pierres de taille sont dans la construction d'un édifice. » Qu'on suive donc sérieusement une bonne méthode, *Guilloud* ou *Château* ou même *Guignard*, et qu'on en soit certain, les résultats seront réjouissants. Il faut que le maître donne, au tableau noir, les explications nécessaires pour chaque lettre.

M. l'inspecteur recommande aux instituteurs d'acheter pour leur école les deux volumes de l'ouvrage intitulé : *Les meilleures plantes fourragères*. Cet ouvrage est publié au nom du département fédéral du commerce et de l'agriculture, par le Dr Stebler, directeur de la station fédérale du contrôle des semences, à Zurich, et le Dr Schrœter, professeur de botanique à l'école polytechnique de Zurich. Il a été traduit en français, par le professeur Henri Welter, vice-président de la Société d'horticulture de Genève. Cet ouvrage renferme la description et la figure chromolithographiée, de 30 plantes fourragères, et des notices détaillées sur la culture des dites plantes, leur valeur économique, ainsi que sur la récolte des semences et leurs impuretés ou falsifications. Ces deux volumes forment un total de 200 pages, petit in-folio. Chaque volume revient à 5 fr. La Confédération accorde un subside de 2 fr. 50 par exemplaire, et il serait à désirer que l'Etat de Fribourg accordât un subside de 1 fr., de sorte que pour 1 fr. 50, chaque école pourrait posséder ces deux excellents volumes qui sont une mine pour l'éducation professionnelle.

La séance ouverte à 9 h. précises a duré jusqu'à une heure.

Le banquet a été suivi d'une visite à l'Exposition scolaire. Cette Exposition s'est enrichie ces derniers temps de différents moyens d'enseignements qui, espérons-le, contribueront à faciliter dans les écoles l'étude des branches par l'intuition. Outre la belle carte d'Europe de Magnenat, l'Exposition renferme aujourd'hui les tabelles murales pour l'enseignement de l'arithmétique par Noles (Dalp, Berne),

le grand formulaire de Reinhardt pour le même enseignement (même libraire), le grand tableau chronographique d'histoire suisse, par Rikli, (id.), les atlas Pauly (muet, 1 fr. 50), écrit, cartonné, 2 fr. 25 [1]. Ce sont bien les deux meilleurs atlas que nous puissions mettre entre les mains de nos écoliers.

Le directeur de l'Exposition s'est rendu à Zurich dernièrement et en a rapporté une belle carte-relief de la Suisse centrale, publiée par Orell-Fussli. La librairie Hofer et Burger a offert son atlas de l'histoire suisse que publie en ce moment M. Gerster, cartographe, à Mollis, l'auteur de la petite carte de notre canton. Cet atlas se compose de 8 cartes seulement, très claires. L'auteur va traduire le texte en français et publier une édition dans notre langue. Enfin, M. Ganz, photographe, à Zurich, a bien voulu nous remettre quelques exemplaires (12) de ses images sur verre pour les projections. L'enseignement au moyen des projections, très employé dans les nombreuses écoles primaires supérieures et les écoles secondaires de la Suisse allemande, est totalement négligé chez nous. Les projections par le Pinakoskop facilitent singulièrement l'enseignement des sciences naturelles, de l'histoire suisse, de l'histoire universelle, de la géographie, etc. Le prix de ces photographies transparentes varie de 1 fr. 50 à 4 fr. — pour les modèles les plus précieux. Grâce à ces images, nous parcourons les cinq parties du monde.

« L'enseignement par les yeux est l'enseignement de l'avenir » écrivait un jour le savant et regretté abbé Moigno dans son journal le *Cosmos*.

L'appareil à projections est d'un format commode et d'un maniement facile; l'éclairage est produit par une lampe à deux mèches alimentée par du pétrole. Cette lumière est suffisante pour faire apparaître devant un auditoire de trois cents personnes, des images de près de trois mètres de diamètre et d'une netteté parfaite. Qu'en sera-t-il devant 30 à 50 élèves ? « Pour arriver à ce résultat il a fallu perfectionner surtout les modèles et les clichés qui devaient, fortement agrandis, se projeter sur l'écran. Sous ce rapport, la photographie a produit des chefs-d'œuvre de finesse et d'exécution. » Telles sont les appréciations de l'abbé Moigno déjà cité.

Nous regrettons que les cartes de la Suisse et du monde par Keller, ainsi que la grande carte de la Suisse par Randegger, fassent encore défaut.

Nous terminons en exprimant le désir que tous les visiteurs de l'Exposition inscrivent leurs noms dans le cahier *ad hoc*, comme cela se pratique à Zurich et à Berne.

GENOUD, L. *instituteur*.

BIBLIOGRAPHIE

Cours élémentaire de géographie ancienne, par William CART. — Lausanne, F. Payot, libraire-éditeur, 1885. — (Ouvrage autorisé pour l'enseignement classique par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud.)

Que de fois, en étudiant l'histoire ancienne, nous rencontrons, sur-

[1] Paris. lib. Guérin et Cie. 22, rue des Boulangers.